

Le coup de pouce de Neode

Créé en 2003, le Parc scientifique et technologique Neode SA poursuit son développement en soutenant les jeunes entreprises et les sociétés en phase de démarrage : de l'hébergement à la conception en passant par la réalisation et la commercialisation de produits novateurs. En épaulant ainsi ces start-up, ce portique favorise leur croissance par la mise à disposition d'infrastructures « clef en main » et par un financement d'amorçage via la Fondation Finergence. Une aide très appréciée.

À l'origine de Neode, il y a les forces créatives, les capacités productives et les talents qui ont fait du Pays de Neuchâtel un pôle d'excellence dans les microtechniques et les nanotechnologies. La mise en place de cette structure est le fruit d'un partenariat entre l'Etat de Neuchâtel, les institutions de recherche et de formation, les représentants de l'économie du canton et de l'économie privée. Avec deux sites, à Neuchâtel et depuis 2005 à La Chaux-de-Fonds, le parc bénéficie maintenant d'une implantation idéale au cœur de l'efficace et dense tissu industriel, de recherche et de formation. Neode s'inscrit ainsi dans l'effort global de promotion économique accompli depuis des années par le canton.

Il contribue au renouvellement et à la diversification du tissu économique régional en valorisant et en favorisant la création d'emplois. Cette mission d'intérêt général au bénéfice de la collectivité et de l'économie du canton fait de Neode un instrument essentiel aux transferts des technologies.

Soutenir l'innovation

En soutenant la création de nouvelles entreprises, de nouveaux projets, le parc facilite le démarrage et la croissance des jeunes sociétés. La mise à disposition d'infrastructures « clef en main » telles que les bureaux, les salles blanches, les ateliers, permettent en partie le développement de sociétés porteuses de projets novateurs dans le domaine de la

micro et de la nanotechnologie. Les sociétés existantes peuvent quant à elles développer de nouvelles technologies afin d'améliorer leur compétitivité au sein d'un tissu économique varié tel que l'horlogerie ou le Medtech. « L'hébergement à lui seul ne suffit pas à développer un produit », précise Claude Amiguet, directeur de Neode. Le portique neuchâtelois offre un environnement dans lequel le porteur de projet met toutes les chances de son côté : « Nous constatons que les synergies sont particulièrement favorables notamment dans le partage d'expérience ». Chez Neode, le quart des sociétés développent des produits industriels destinés aux sciences de la vie. La mise au point de ces produits nécessite de satisfaire à

de nombreuses réglementations pas toujours faciles à appréhender. Ainsi, le partage d'expérience pour obtenir une certification CE de la classe appropriée et son équivalent UL américain ; de définir un protocole de test animal ou d'obtenir l'autorisation du comité d'éthique pour réaliser les tests cliniques sont des tâches difficiles ! Il existe au sein de notre parc des sociétés qui ont effectué ces démarches et qui peuvent, par le partage de compétences, accélérer la réalisation du processus.

Jusqu'à 500'000 francs accordés par Finergence

L'offre aux start-up est par conséquent renforcée par un coaching et un accompagnement spécialisé en gestion



Contraste entre nature et haute technologie. En sept ans, Neode a passé de 4 sociétés hébergées en 2003 à 34 cette année !



Claude Amiguet, directeur de Neode.

d'entreprise et en industrialisation. La recherche de partenaires financiers est parfois l'un des éléments indispensables à cette concrétisation. Les dirigeants du Parc ont réalisé une étude sur les besoins de financement pour la création des produits Medtech. De manière très schématique, on constate que la première étape consiste souvent à démontrer la faisabilité du produit et nécessite en moyenne de disposer un fond d'amorçage d'environ 500'000 francs, montant maximal accordé par Finergeance pour le financement initial d'entreprises novatrices. Les divers services administra-

tifs proposés; la comptabilité, la réception, le courrier sont aussi des composants indispensables au bon fonctionnement d'une entreprise. Pour le Directeur, Claude Amiguet, c'est un moyen d'optimiser le transfert technologique. « D'autres facilitateurs de transferts technologiques peuvent être la remise de Prix. Nous avons créé le prix Neode permettant d'associer un jury composé essentiellement de médecins reconnus au niveau international. Cette démarche nous permet de couvrir l'aspect interdisciplinaire des produits Medtech qui associent des aspects liés à l'industrie et à


la médecine afin de réaliser un prototype fonctionnel et valider sa réussite ». En résumé, le porteur de projet trouve au sein du Parc un environnement qui lui facilite la liaison avec les hautes écoles et les industriels. Les synergies entre les diverses sociétés permettront un partage d'expérience.

En route pour le succès

La plupart des nouvelles entreprises ont une petite structure. De récents chiffres publiés par l'Office fédéral de la statistique démontrent que 97 % d'entre elles comptent 2 emplois. En Suisse, 11'600 entreprises ont été créées en 2008 dont plus de la moitié (6'400) concernaient les activités spécialisées, scientifiques et techniques. Le parc a aussi vu sa demande nettement augmenter. De quatre entreprises recensées à sa création, Neode héberge aujourd'hui trente-quatre sociétés. Une moyenne de cinq nouvelles entreprises par année en l'espace de sept ans. Actives dans différents domaines tels que le Medtech, le traitement de surface, le traitement des eaux, l'automatisation, la colorimétrie, etc. Sur les deux sites, cela représente plus de cent collaborateurs. Pour les entreprises hébergées, il est à noter que plusieurs d'entre elles ont des résultats très réjouissants. Certaines ont atteint l'ef-

ectif de 28 collaborateurs. C'est le cas de Positive Coating SA, dont le domaine d'activité est essentiellement le traitement de surface décoratif et fonctionnel de composants horlogers.

Hébergeur de l'innovation

Neode héberge aussi des sociétés comme ARCOptix qui a développé un centre d'excellence dans l'instrumentation optique, notamment dans le domaine des spectromètres miniaturisés. Lauréat du Prix BCN Innovation en 2009 (lire en page 11), l'entreprise a remporté un demi-million lui permettant de développer un prototype complet du système de mesure et s'imposer sur un marché qui affiche une croissance de 10 à 20 % par an et qui est estimé à plus de 300 millions. Un autre exemple est celui de Swiss Advanced Vision qui développe, produit et vend des lentilles intraoculaires innovantes pour le traitement de la cataracte ainsi que d'autres problèmes de vision. Lauréat du Prix Neode 2009 d'une valeur de 50'000 francs, cette entreprise bénéficie aujourd'hui d'une infrastructure complète incluant une salle propre ainsi que d'un coaching spécialisé. 

Monica Pedreira
Chargée de communication
www.neode.ch

en filigrane

Le transfert de technologie : un composant indispensable à la réussite

Encourager et faciliter le transfert de technologies entre l'économie privée, les centres de recherche et les Hautes Écoles demande un investissement considérable au niveau temps consacré plus encore qu'en terme financier. « Nous valorisons les coopérations entre chercheurs et industriels et nos diverses collaborations avec Alliance, Platinn ou Venturelab participent grandement au montage de projets technologiques ». Le Parc est aussi ambassadeur de La Fondation W.A. DE VIGIER qui décerne un prix d'encouragement de 100'000 francs et les forums de Neode sont organisés en collaboration avec Venture kick qui soutient les entrepreneurs en herbe en leur offrant la possibilité de gagner jusqu'à 130'000 francs en capital d'amorçage à fonds perdu. D'ici 2013, le parc scientifique et technologique poursuivra son expansion au sein du bâtiment dédié à la microtechnique, Microcity. Le directeur du parc se réjouit à l'idée de renforcer les synergies entre Neode des institutions telle que l'IMT, EPFL. « Une extension du site de La Chaux-de-Fonds serait souhaitable et cela nous permettrait d'aligner la taille du Parc au potentiel entrepreneurial de la région ».